

Le TTP(1670) : Cours du 15/01/2024

Dans la 1ere partie du TTP, nous pouvons accorder la liberté de philosopher sans nuire à la paix de République.

Ensuite, la seconde partie de l'œuvre est une argumentation de Spinoza, dans laquelle il démontre que la liberté de philosopher ne peut être supprimée sans que la paix de la République ne soit aussi supprimée.

Dans le chapitre 16 Spinoza détermine ce qu'est l'Etat et comment il se forme.

Deux notions phares peuvent être retenues: le droit naturel et le souverain.

De ces deux notions on tire le fondement de l'Etat et la conclusion sur les limites qu'il ne peut pas dépasser sans se mettre en péril.

Si le Souverain ne respecte pas certaines clauses de la paix alors la paix volera en éclats ainsi que la liberté religieuse des individus.

Il est alors essentiel que le Souverain contienne les prétentions politiques des Églises.

→RAISON:

-centrée sur le sujet (exemple : Descartes)

-l'institution massive qu'est le langage ne joue aucun rôle dans la manière qu'il a d'expliquer les opérations de la raison.

→COMMUNICATIONNELLE:

-une raison dont les procédures dépendent d'une activité communicationnelle d'échanges et d'argumentation.

Le sens ordinaire de « droit naturel »: naturel est différent de positif et c'est un droit qui n'est pas soumis à une convention.

De plus, les droits naturels peuvent être assimilés aux droits fondamentaux.

Il résulte de la volonté de mettre quelque chose au-dessus du droit positif, c'est alors une norme supra conventionnelle.

Spinoza affirme que :

-le droit naturel n'a pas du tout un contenu normatif

-le droit naturel d'un individu est semblable aux lois de la nature de chaque individu

-l'Homme n'est pas un empire dans un empire

- formation du Souverain par transfert d'un droit naturel

→on lui transfère notre droit de défendre notre liberté

→transfert jamais complet car il est dicté par les lois de notre nature pour nous conserver

-droit historique peut être naturel

-si il efface la distinction entre physique et Homme, il efface aussi la distinction entre Histoire et nature

-Il est absolument opposé à l'idée de libre arbitre, car c'est avec le libre arbitre que l'on construit les frontières de l'empire Humain

Ses pensées sont donc ancrées dans le déterminisme et le nécessitarisme.

-Le droit suit l'action

-Un individu agit toujours d'après les règles de sa nature

-Pour démontrer ce qu'est le droit, il faut examiner des cas historiques et trouver les lois qui gouvernent le corps politique.